

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 280-228-1915 Mouvement.

n° 280-228-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 octobre 1915

Numéro JO

n° 228 du 31/10/1915

Date du numéro

31 octobre 1915

### TEXTE INTÉGRAL

le gardien de phare, Abdilahé Karré reprend son service à compter du 16 Octobre 1915; Le nommé Mohamed Karré, gardien provisoire, est licencié pour compter de la même date.